



ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE

Paris, le 20 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comment devenir adulte aujourd'hui ? Quelle autonomie pour les jeunes ?

L'Afev publie jeudi 21 février 2013, son 5ème rapport de l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire « l'autonomie des jeunes et le rôle des pouvoirs publics »¹, avec le soutien d'Audirep et la Fondation BNP Paribas et avec la participation de l'Anacej, l'Injep et l'Observatoire des inégalités. Cette année encore, l'Afev et ses partenaires poursuivent leur démarche auprès des Français et mettent un accent particulier sur les inégalités entre les jeunes. Selon les Français, quel doit être le rôle des pouvoirs publics ? Comment permettre l'autonomie des jeunes dans un contexte de crise sociale et économique ?

Les pouvoirs publics doivent prendre en compte l'aggravation des conditions de vie des jeunes

Au moment de la tenue du premier Comité Interministériel de la Jeunesse, cette étude appelle les pouvoirs publics à prendre en compte l'aggravation des conditions de vie des jeunes. Leur situation est en effet alarmante. Leur taux de pauvreté augmente d'année en année. La hausse du chômage les a particulièrement frappés, ainsi que l'augmentation parfois vertigineuse des loyers, ce qui freine leur accès à un logement autonome. De nombreux jeunes, y compris salariés, sont contraints de retourner vivre chez leurs parents. Enfin, cette difficulté à entrer dans la vie sociale et professionnelle en toute autonomie est aggravée par un système d'aides publiques qui ne facilite pas l'émancipation des jeunes.

Les Français souhaitent plus d'autonomie pour les jeunes

Les Français interrogés souhaitent majoritairement un rôle accru des pouvoirs publics et plus d'autonomie pour les jeunes. Ainsi, ils sont 70 % en faveur d'une action des pouvoirs publics pour soutenir les jeunes et 75 % pensent que les aides financières de l'État devraient être directement attribuées aux jeunes quand ils deviennent majeurs.

« Je souhaite que le chantier du basculement des aides de la famille vers le jeune directement soit ouvert », Valérie Fourneyron

Valérie Fourneyron, ministre en charge de la Jeunesse, a réagi aux conclusions de l'enquête de l'Observatoire de la jeunesse solidaire. Elle souligne qu'accompagner les jeunes vers l'autonomie, c'est aussi les « reconnaître comme des citoyens qui doivent pouvoir faire entendre leur voix dans l'espace public. ». Elle affirme également son souhait « que le chantier du basculement des aides de la famille vers le jeune directement soit ouvert après le comité interministériel de la jeunesse. C'est un chantier qui doit concerner les étudiants mais aussi tous les jeunes en formation. »

¹ Etude réalisée du 10 au 20 Décembre 2012, par téléphone, sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interviews) auprès d'un échantillon national de 1 001 individus représentatifs de la population française âgés de 15 ans et plus.

Il faut ouvrir la porte à la jeunesse

Dans une tribune "Ouvrir enfin la porte à la jeunesse", Cécile Van de Velde, sociologue et marraine de l'Observatoire de la jeunesse solidaire, et Elise Renaudin, directrice déléguée de l'Afev rappellent l'urgence aujourd'hui de lancer « *une réflexion structurelle sur la manière la plus propice d'accompagner les jeunes vers leur autonomie et d'ouvrir la société à sa jeunesse. Pour cela, nous appelons au lancement de trois grands chantiers : la refonte équitable et émancipatrice du système d'aides publiques pour les jeunes pour prendre en compte les mutations de la jeunesse ; une reconnaissance plus importante des engagements solidaires, notamment dans le cadre des études ; et enfin la mise en place de mesures incitatives pour l'entrée des jeunes dans la vie politique.* »



Conférence-débat « Devenir adulte aujourd'hui, quels défis pour les politiques publiques ? »

Les résultats complets de l'enquête seront présentés et commentés lors d'une conférence-débat organisée au CNAM en partenariat avec l'Injep le 28 février prochain, et à l'occasion de la sortie en kiosque d'un hors série spécial d'Alternatives économiques "l'État de la jeunesse en France".

> Pour s'inscrire, c'est ici : <http://www.injep.fr/Devenir-adulte-aujourd-hui-quels>

POUR ALLER PLUS LOIN :

> SITE INTERNET : WWW.JEUNESSESOLIDAIRE.ORG

> TÉLÉCHARGEZ LES RÉSULTATS COMPLETS DE L'ENQUETE AUDIREP ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES (SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 21 FEVRIER 06H00) ICI : <http://we.tl/IPKIZGVrcF>



Avec le soutien de



Avec la participation de



Contacts presse :

Magali De Exposito, Chargée de communication : magali.deexposito@afev.org 01 40 36 86 98 / 06 82 78 97 31
Elise Renaudin, Directrice déléguée : elise.renaudin@afev.org 01 40 36 01 01